



**Appel à manifestation d'intérêt à destination des DRAC/DAC/MAC - Structuration
de la politique de soutien et d'accueil des artistes, professionnels de la culture et
de l'information en exil ou en situation d'urgence ou de danger dans leur pays
ANNÉE : 2023**

I. RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

1) CONTACT AU SEIN DE LA DRAC/DAC/MAC

Nom / Prénom :

Fonction :

Courriel :

2) STRUCTURE PORTEUSE DU PROJET

Nom de la structure :

Bénéficiaire éligible : [Nom de la structure, localisation et statut juridique. Pour rappel sont éligibles :
Labels et réseaux du ministère de la Culture ; Associations ; Réseaux professionnels]
.....

Nom du projet (préciser le domaine culturel : spectacle vivant, arts visuels, musées, archives, cinéma,
etc.) :

Période de mise en œuvre : ...
.....

Structure soutenue par la DRAC/DAC/MAC en dehors de ce projet : OUI/NON

3) PARTENAIRES ASSOCIES EVENTUELS, EN FRANCE OU A L'ETRANGER

Nom des partenaires, forme juridique et pays d'implantation :

Joindre une présentation de la structure porteuse et des partenaires.

II. ATTENDUS DU PROJET

Durée du projet :

Descriptif du projet :
.....



.....
.....
.....
.....

Avis circonstancié de la DRAC/DAC/MAC sur ce projet :

.....

[Rappel des critères d'évaluation – projets :

- *qui permettent des échanges et des collaborations entre artistes et professionnels de la culture et de l'information en exil et en situation d'urgence ou de danger dans leur pays, et français, en vue de leur insertion professionnelle ;*
- *qui complètent, à l'échelle régionale, les actions soutenues par le ministère de la Culture au niveau national en faveur des artistes et professionnels de la culture et de l'information en exil et en situation d'urgence ou de danger dans leur pays ;*
- *qui favorisent l'émergence de réseaux territoriaux ou européens de coopération mobilisables pour des actions d'accueil et de soutien d'urgence à des artistes et professionnels de la culture et de l'information en exil et en situation d'urgence ou de danger dans leur pays.]*

Joindre une note d'intention émise par la structure.

III. BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET

<i>Financements</i>	<i>Montant en € TTC</i>	<i>% du coût total du projet</i>
Fonds propres		
Subvention demandée au ministère		
Partenariats financiers autres (préciser publics, privés, en France ou à l'étranger)		
Partenariats financiers autres (préciser)		
Coût total du projet		= 100 %

Joindre un budget prévisionnel détaillé



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

Service des affaires juridiques et internationales
Sous-direction des affaires européennes et internationales

Ce dossier, accompagné de tout élément permettant de juger de la qualité et de la pertinence du projet soumis doit être retourné par mail au plus tard le 30 septembre 2023 à la sous-direction des affaires européennes et internationales par la DRAC/DAC/MAC :

(fabienne.brutt@culture.gouv.fr ; zoe.simard@culture.gouv.fr)